**L’établissement public de santé mentale de Caen renouvelle son engagement   
en faveur de l’inclusion des personnels en situation de handicap   
en collaboration avec le FIPHFP**

Vendredi 25 avril a eu lieu la signature de la convention 2025-2027 entre le FIPHFP et l’EPSM Caen, en présence de Sévérine Baudouin, directrice-adjointe du FIPHFP et Xavier Bouchaut, directeur de l’EPSM Caen.

**Une politique handicap active menée par l’établissement.**

Depuis 2022, l’EPSM Caen mène, avec le soutien du FIPHFP, des actions permettant de **favoriser l’inclusion et le maintien dans l’emploi des personnes en situation de handicap.**

En 3 ans de partenariat, à l’issue de la première convention, les actions menées par l’EPSM conjointement avec le FIPHFP ont abouti à :

* Près de **21 recrutements** de personnes en situation de handicap,
* Un investissement de **450 000 €** aux postes de travail et des actions de formation et de sensibilisation des professionnels à la question du handicap.
* Un **taux d’emploi de personnes en situation de handicap supérieur à 7%.**

Différentes actions sont portées par la référente handicap de l’EPSM, la Direction des Ressources Humaines et le Service de Prévention et Santé au Travail, pour favoriser l’inclusion des personnes en situation de handicap et sensibiliser les professionnels :

* La mise en place d’une commission « Maintien et retour dans l’emploi », qui permet l’analyse transversale des situations individuelles de maintien ou de retour en emploi, au regard d’acteurs et de disciplines complémentaires,
* La mise en place d’**un comité de pilotage annuel**qui rassemble les représentants de toutes les directions,
* La **présentation des missions du binôme « Service Prévention et Santé au Travail et référente handicap »** auprès des professionnels de l’EPSM,
* L’organisation, avec LADAPT, d’une **table ronde « Handicap et accessibilité : numérique, communication, bâti » en présence d’Adda Abdella**, co-auteur et comédien de la série Vestiaire sur France 2,
* La **participation** de l’établissement à la journée du **Duoday**,
* La **création de supports de communication** autour de la politique handicap de l’établissement ; l’élaboration d’un questionnaire sur le handicap lors des Semaines européennes pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH).

La deuxième convention (2025-2027) **consolide la politique handicap de l’EPSM** et **poursuit sa démarche d’inclusion**.

Par son soutien, le FIPHFP facilite l’équipement individuel des professionnels accompagnés. Il propose aussi des aides au déplacement pour les trajets domicile‐travail, ou encore, facilite l’acquisition de prothèses auditives.

Les agents, dont l’exercice de leur métier est compromis par leur état de santé, peuvent bénéficier d’un bilan de compétences et/ou d’une formation pour les accompagner vers un nouveau projet professionnel.

Au cours de cette période, l’établissement s’est fixé l’objectif de **recruter dix agents en situation de handicap dont une personne en contrat d’apprentissage.**

Enfin, dans la continuité de la précédente convention, l’EPSM Caen poursuivra ses actions d’information et de sensibilisation sur le sujet du handicap auprès de ses professionnels.

Ce plan d’actions, d’un montant de **406 363** €, sera co‐financé à hauteur de **197 588 €** par **le FIPHFP** et de   
**2028 775 €** par **l’EPSM.**

***A propos du FIPHFP :***

*Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l’insertion des personnes en handicapées œuvre pour l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l’emploi et à l’accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.*

*En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d’emploi dans la fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la Fonction publique de l’État, de la Fonction publique Territoriale, de la Fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts. Plus d’informations sur www.fiphfp.fr / suivez le FIPHFP sur X @FIPHFP*

***A propos du groupe Caisse des Dépôts :***

*La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l’intérêt général et du développement économique des territoires.*

*Elle regroupe cinq domaines d’expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d’actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.*

***A propos de l’EPSM Caen :***

*L'EPSM Caen est un acteur majeur de la santé mentale dans le Calvados. Il comprend un hôpital et quatre structures médico-sociaux, complétés par 50 sites de consultation et d’activités ambulatoires répartis sur le département. Il dispose de 235 lits d'hospitalisation complète, 269 places en hospitalisation de jour (dont 50 en pédopsychiatrie) et 77 places en médico-social.*

*L'établissement s’appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 1381 professionnels, dont 70 médecins, 520 infirmier(e)s et 295 aides-soignant(e)s. Le personnel, majoritairement soignant (76 %), comprend également du personnel technique et logistique (15 %) et administratif (9 %). Cette diversité représente 79 métiers différents, des professionnels de la psychologie, de l’éducatif, du social et de la rééducation, avec une moyenne d’âge de 43 ans.*

***CONTACTS PRESSE FIPHFP :***

*- Véronique Bonnet - v.bonnet@agence-cid.fr - 06 08 62 33 59*

*- Chloé Lemahieu - c.lemahieu@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63*